



COMMUNE DE CRANS-PRES-CELIGNY

Demande pour l'abattage d'arbre(s)

Selon [Règlement communal de protection des arbres -1989-](#)

Propriété de :

Adresse :

Parcelle N° : Nombre d'arbres:

Téléphone ou mobile, n° :

L'Emplacement(s) de(s) arbre(s) figure(ent) sur le plan de situation ou le croquis qui est joint à la présente.

Espèce(s) :

Diamètre mesuré à 1 mètre du sol :

Motif de la demande :

.....

Abattage par : le propriétaire L'entreprise :

Personne de contact :

Téléphone ou mobile, n° :

En cas d'accord municipal sur cette demande, le soussigné s'engage à prendre toutes mesures utiles afin que ces travaux ne provoquent pas de dégâts aux propriétés voisines.

Les branches et tronc(s) seront éliminés par l'entreprise chargée du travail, dans les règles de l'art et non via le compost communal de Crans.

La destruction par un feu en plein air ne sera pas effectuée, car interdite.

Lieu et date :

Signature du propriétaire de la parcelle :

Annexe : **plan de situation** ou **croquis**

Décision de la Municipalité:

Demande accordée

Sans de demande de plantations de compensation.

Plantation de compensation demandée :

.....

.....

Demande refusée :

.....

Au nom de la Municipalité:

Crans-près-Céligny, le